

The proportion of Canada's population over the age of 65 will increase from 13% in 2006 to 22% in 2026. The aging of the population will bring a corresponding significant increase in the number of seniors with mental health problems and illnesses.

MUNICIPALITIES AND THE AGING POPULATION

Because of their responsibilities for transportation, the built environment, social housing and in some jurisdictions long-term care, community services, recreation and other services, municipalities have a large role to play in improving the mental health of seniors.

THE FACTS

- While cognitive impairments, including dementias, encompass many of the mental health problems and illnesses faced by seniors, other problems, especially mood disorders and substance abuse, are equally prevalent.
- Vulnerable older adults and seniors with reduced mobility are not just at higher risk of poor physical health but also of poor mental health.
- Isolation is an important risk factor for poor mental health of seniors.

WHAT YOU CAN DO

- Consult the MHCC's *Guidelines for Comprehensive Mental Health Services for Older Adults in Canada* for details about housing and community services planning considerations.
- Use *The Seniors' Mental Health Policy Lens Toolkit* on the MHCC website when planning changes to municipal programs and policies.
- Expand the availability of affordable supported housing that will meet the unique needs of an aging population.
- Make your municipality an age-friendly community, including paying attention to safety issues and how the built environment and transportation encourage mobility.
- Involve seniors in the planning of community and recreation services that meet their needs.

A broad range of efforts are needed to promote the mental health of seniors...Age friendly communities facilitate access to appropriate housing and transportation and contribute to reducing the risk of social isolation.

(*Changing Directions, Changing Lives: the Mental Health Strategy for Canada*).

Download the Seniors Guidelines and Mental Health Policy Lens Toolkit at www.mentalhealthcommission.ca.

CALGARY OFFICE

Suite 320, 110 Quarry Park Blvd SE
Calgary, Alberta T2C 3G3

Tel: 403-255-5808
Fax: 403-385-4044

www.mentalhealthcommission.ca
@MHCC_



OTTAWA OFFICE

Suite 600, 100 Sparks Street
Ottawa, Ontario K1P 5B7

Tel: 613-683-3755
Fax: 613-798-2989



Mental Health
Commission
of Canada

Commission de
la santé mentale
du Canada

La proportion de personnes de plus de 65 ans au Canada passera de 13 p. 100 en 2006 à 22 p. 100 en 2026. Le vieillissement de la population occasionnera une augmentation importante du nombre d'aînés ayant un trouble mental ou une maladie mentale.

LES MUNICIPALITÉS FACE AU VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

En raison de leurs responsabilités relatives au transport, à l'aménagement des installations, au logement social et, dans certains cas, aux soins prolongés, aux services dans la communauté et aux loisirs, les municipalités jouent un rôle important dans l'amélioration de la santé mentale des aînés.

LES FAITS

- Bien que les aînés éprouvent la plupart du temps des problèmes de santé mentale qui affectent leurs capacités cognitives, notamment la démence, ils peuvent aussi manifester des troubles de l'humeur et des problèmes de consommation de substances intoxicantes.
- Les problèmes de mobilité des aînés et des adultes âgés vulnérables affectent non seulement leur santé mais aussi leur équilibre mental.
- L'isolement est un facteur de risque important de déséquilibre mental chez les aînés.

COMMENT POUVEZ-VOUS INTERVENIR?

- Consultez les *Lignes directrices relatives à la planification et à la prestation de services complets en*

santé mentale pour les aînés canadiens de la Commission de la santé mentale du Canada qui propose des moyens de planifier l'hébergement et les services offerts dans la communauté.

- Téléchargez *l'Outil d'évaluation des politiques en matière de santé mentale des aînés* sur le site Web de la Commission si vous prévoyez apporter des changements aux politiques et programmes de votre municipalité.
- Augmentez le nombre de logements abordables avec services disponibles qui répondent aux besoins particuliers de la population vieillissante.
- Rendez votre municipalité accueillante pour les aînés, par exemple en mettant l'accent sur la sécurité, l'aménagement du milieu et des transports qui favorisent la mobilité.
- Invitez les aînés à participer à la planification des services dans la communauté et des services de loisirs qui répondent à leurs besoins.

Il est nécessaire d'appliquer toute une gamme de mesures pour promouvoir la santé mentale des personnes âgées... Les communautés accueillantes pour les aînés facilitent l'accès à des logements décentes et au transport et aident à réduire le risque d'isolement social.

(Stratégie en matière de santé mentale pour le Canada, *Changer les orientations, changer des vies*).

Téléchargez les *Lignes directrices relatives à la planification et à la prestation de services complets en santé mentale pour les aînés canadiens* et *l'Outil d'évaluation des politiques en matière de santé mentale des aînés* sur le site www.commissionsantementale.ca.

BUREAU DE CALGARY

110 Quarry Park Boul SO
Bureau 320
Calgary, Alberta T2C 3G3

Tél : 403.255.5808
Télé : 403.385.4044

www.commissionsantementale.ca
@MHCC_

BUREAU D'OTTAWA

100, rue Sparks
Bureau 600
Ottawa, Ontario K1P 5B7

Tél : 613.683.3755
Télé : 613.798.2989



Mental Health
Commission
of Canada

Commission de
la santé mentale
du Canada

